

Conseil municipal du 12 décembre 2023

Questions orales du groupe Fontaine Solidaire

1/ Quel est le **statut du projet de logements** qui devait être réalisé sur le terrain de Lucie-en-Carrois ? Quelles sont les **échelles de temps** des différentes étapes en cours et à venir ?

2/ Il semble que la fracture numérique affecte toutes les tranches d'âge. Or, de plus en plus de démarches se font sur internet.

Apporter de l'aide aux Fontainois au niveau de la Mairie serait un beau projet.

Lors du débat d'orientation budgétaire 2023, à la commission des finances du 20 janvier 2023, Mme Compain avait évoqué la formation en cours de deux agents.

Qu'en est-il de cette action de formation ?

Est-il envisageable de mettre en place une solution d'aide pour les démarches en ligne ?

3/ Il semble qu'au 1er janvier 2024, l'accès à une solution de tri du compost sera obligatoire.

Comment cela va-t-il se passer à Fontaine ?

A priori nous n'avons eu aucune information à ce jour. Sur la métropole, il existe 35 composteurs en apport volontaire, mais aucun sur Fontaine-lès-Dijon.

4/ Serait-il envisageable qu'un **planning hebdomadaire** indiquant l'occupation des salles du CAPJ **soit indiqué** chaque semaine **aux entrées du CAPJ** ?

5/ Au niveau du parc des basses Combottes, pour les personnes âgées ou pour les personnes avec des problèmes de mobilité, des installations de mains courantes pourraient être les bienvenues aux entrées allée des Acacias et rue du Général de Gaulle.

Par ailleurs, une main courante avait été demandée au niveau de l'ancienne Ecole de Filles en montant à St Bernard, mais celle-ci n'a pas encore été installée (ou plutôt ré-installée car elle existait auparavant).

Est-il envisageable d'effectuer des installations de ce type rapidement ?